

ANALYSE

FPS - 2018

Bureau des temps: un pas vers plus d'égalité femmes/hommes?



Femmes Prévoyantes Socialistes
www.femmesprevoyantes.be



Rosine Herlemont

Secrétariat général des FPS
rosine.herlemont @solidaris.be

Editrice responsable: Xénia Maszowez, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles.
Tel : 02/515 04 01



De plus en plus, nos rythmes de vie se désynchronisent. Temps scolaires, temps de travail, temps de loisirs, temps de déplacements,... Nous avons tou-te-s déjà été confronté-e-s à la difficulté d'articuler notre vie professionnelle à notre vie familiale et/ou sociale.

Face à cette réalité, certaines villes européennes ont décidé de mettre en place des politiques temporelles appelées « Bureau des temps ». En Belgique, quelques initiatives commencent à fleurir.

Nous avons rencontré Reine Marcelis, présidente de l'asbl Synergie Wallonie¹ pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui défend activement le développement de ces politiques temporelles en Belgique.

Pouvez-vous expliquer ce que l'on appelle un « bureau des temps » ?

Un bureau des temps, c'est un service communal qui a pour objectif de questionner l'ensemble des prises de décisions communales avec le facteur temps. A l'image du gender mainstreaming, qui incite chaque échevin-e-s à prendre en compte l'égalité femme/homme, là le but est d'analyser les demandes de la population ou les décisions politiques sous le prisme du temps.

C'est en Italie, sous l'impulsion de mouvements féministes, que les politiques temporelles ont vu le jour. Elles mêlent l'échange de services gratuits, mesurés en heures, et la réorganisation de rythmes collectifs. Libérer le temps de ses contraintes sociales, qu'elles soient productives (le travail) ou reproductives (le privé et la famille) n'est pas seulement une question de choix personnels. Il s'agit aussi de sortir d'une conception du temps axée sur l'impératif de rentabilité, où le temps non productif est considéré comme du temps mort. Au contraire, le temps vivant pourrait être redéfini comme des moments individuels ou collectifs, débarrassés des rapports de pouvoir, qui ouvrent sur la créativité, l'échange, le débat, et surtout sur de nouvelles pratiques sociales.

¹ <http://synergie-wallonie.org/>



Un bureau des temps est donc un service qui va transversalement s'interroger, parfois même impulser, des initiatives concernant le temps.

NDLR : Dans son « Manuel pour la mise en œuvre du Gender Mainstreaming au sein de l'administration fédérale belge ¹ », l'IEFH définit le gender mainstreaming comme une stratégie qui a pour ambition de renforcer l'égalité des femmes et des hommes dans la société, en veillant à ce que toutes les étapes des processus politiques – élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation – tiennent compte de la dimension de genre, c'est-à-dire des différences socio-économiques qui existent entre les hommes et les femmes.

En quoi l'instauration de politiques temporelles peut-elle favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes ?

L'usage du temps des femmes et du temps des hommes est différent. Les femmes ont par exemple ce que l'on appelle la charge mentale, la charge des enfants, même si, en tant que mouvement féministe nous défendons une répartition plus égalitaire des tâches, pour le moment, on réagit à un constat.

Les politiques temporelles permettent de prendre en compte la question des temps individuels (famille, loisirs) et collectifs (travail, déplacements,...) pour mieux les articuler dans l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, mobilité, urbanisme...). Ceci permet de faciliter la vie de tou-te-s y compris et particulièrement les femmes.

NDRL : La charge mentale est le travail mental nécessaire à l'articulation du travail professionnel rémunéré et du travail domestique non-rémunéré, dans leurs dimensions physiques, mentales et émotionnelles. A la différence de la notion plus ancienne de « double journée », la charge mentale renvoie au constat empirique que les femmes balancent entre deux lieux et deux temporalités de travail, le rémunéré et le domestique non-

Où en est-on en Belgique en matière de politiques temporelles ?

Nulle part. On en parle beaucoup mais la seule ville à s'y être intéressée jusqu'à présent est Verviers et les choses n'avancent pas très vite. Il y a une autre ville qui s'interroge pas mal en la matière, c'est Namur. Des associations telles que Garance² ont organisé des marches exploratoires³ pour analyser l'utilisation de l'espace public par les femmes. Suite à cela, les cahiers des charges des travaux de rénovation de la ville ont été pensés en prenant en compte les recommandations formulées suite à ces marches.

² <http://www.garance.be/>

³ <http://www.dhnet.be/regions/namur/namur-creer-un-quartier-women-friendly-5b0ee706553291b801590e73>



Les marches exploratoires sont clairement une démarche temporelle. Elle s'interroge sur la manière dont les femmes utilisent l'espace public à telle heure, à tel endroit, à tel moment de l'année, pourquoi elles vont dans certains endroits et pas dans d'autres.

NDLR : Les marches exploratoires permettent de repérer, en groupe, les points positifs ou négatifs de l'aménagement urbain selon que l'on s'y sente en sécurité ou au contraire que l'on éprouve un sentiment d'insécurité ; elles permettent ensuite d'émettre des recommandations et d'interpeller, afin d'intégrer l'analyse de genre dans l'urbanisme.

Le travail dominical intervient souvent dans les débats, n'est-ce pas dangereux pour les acquis des luttes sociales passées ?

La position de tous les acteurs des politiques temporelles n'est évidemment pas d'ouvrir les commerces à tout va et pour n'importe quelle raison. Par exemple l'ouverture des grands magasins le dimanche, on n'y voit aucune bonne raison. Faire ses courses n'est pas un acte social, c'est un acte nécessaire et on peut arriver à organiser l'espace pour que tout le monde puisse à un moment aller faire ses courses dans les horaires traditionnels.

Par contre, augmenter les horaires d'ouverture d'une médiathèque ou d'une bibliothèque a beaucoup plus de sens. Sachant que durant la semaine, ce sont majoritairement des enfants qui viennent, en général dans un contexte scolaire, ouvrir le dimanche permettrait aux familles de s'y rendre dans un projet de cohésion sociale, de cohésion familiale. On peut y engager des étudiant-e-s, ce qui augmente l'offre d'emploi pour eux et leur permettent de développer leur expérience professionnelle.

Un autre secteur dans lequel il serait aussi légitime d'augmenter les horaires d'ouverture, c'est celui des administrations publiques. Qu'elles soient actuellement ouvertes dans des horaires traditionnels 9H/17h, c'est une aberration. La prochaine édition des Temporelles⁴ qui se tiendra à Paris va essentiellement se pencher sur cette question : « quels services publics ? Avec quel type d'horaire ? » à la fois pour les usagères/ers et à la fois pour les travailleuses/eurs. Il est en effet évident qu'il faut être attentif aux salarié-e-s et à leur charge de travail.

⁴ Colloque organisé annuellement dans le cadre de Tempo Territorial, association européenne qui tente de favoriser l'harmonisation des temps sociaux d'un territoire et d'améliorer la qualité de vie collective des habitants et usagers locaux dans un souci d'égalité. <http://tempoterritorial.fr/>



Les politiques temporelles se sont, par exemple, beaucoup penchées sur les horaires et la charge de travail des travailleuses/eurs qui composent les équipes de nettoyage des services publics des villes. Les horaires auxquels ces travailleur-se-s, majoritairement des femmes, sont confronté-es sont découpés, c'est à dire tôt le matin ou tard le soir, de plus, il s'agit souvent de contrats à temps partiel⁵. A Rennes et à Paris, une des initiatives des politiques temporelles a été de rassembler ces horaires durant la journée. Cela a, d'une part, permis de créer davantage de postes à temps plein et d'autre part, de réduire la pénibilité de la tâche en offrant des horaires moins contraignants. Permettre aux équipes de nettoyer la journée a, en outre, l'avantage de favoriser une rencontre entre l'équipe de nettoyage et celle qui travaille dans les bureaux. Ceci incite et induit un plus grand respect mutuel. Tout le monde y gagne.

Conclusions

Les FPS ont décidé d'investiguer la question des politiques temporelles car nos prises de positions et nos revendications présentent d'évidents points communs avec les objectifs égalitaires que se fixent les bureaux des temps. Notre intérêt pour cette manière innovante de concevoir le temps et l'espace nous permet de les réaffirmer.

L'importance des services publics

Les politiques temporelles ne peuvent se déployer qu'à travers l'amélioration de l'accès à certains services publics (culture, sport, mobilité, urbanisme,...).

Les services publics sont organisés et gérés par l'autorité publique. Leur moteur n'est pas le profit mais la satisfaction des usagères/ers. Ils recouvrent les besoins considérés comme les plus essentiels, gratuitement ou à un prix le plus accessible à tous. Ils visent au bien-être collectif et les FPS, en tant que mouvement progressiste de gauche ne peuvent que saluer toutes positions servant à les défendre et à les renforcer.

L'appropriation de l'espace public

Reine Marcelis l'expose clairement, s'interroger sur la manière dont les femmes utilisent l'espace public est une démarche temporelle. Cela permet d'une part d'ouvrir la réflexion sur un aménagement urbain plus sécuritaire et d'autre part de poursuivre la lutte contre le harcèlement de rue. En effet, harceler est une manière de prendre le pouvoir sur l'autre. Considérer le harcèlement dans l'espace public comme une banalité, même dans ses aspects les plus modérés, c'est accepter les autres formes de violence genrée et sexuée, produit d'une

⁵ Voir notre étude: <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/01/Etude2016-sales-boulots.pdf>



société inégalitaire. Il faut donc s'y attaquer de manière transversale et continue notamment en intégrant l'analyse de genre dans l'urbanisme et en repensant l'espace public pour tous les genres afin que la jouissance de l'espace public soit un droit fondamental pour tout-e-s. Des initiatives telles que les marches exploratoires sont un levier efficace pour y parvenir, nos équipes d'animation régionales en organisent à ce titre régulièrement.⁶

La prise en considération de la charge mentale

Les chiffres les plus récents montrent qu'en Wallonie, les femmes consacrent en moyenne 11 heures hebdomadaires de plus que les hommes au travail ménager, de soins et d'éducation aux enfants (26h17 pour les femmes contre 15h27 pour les hommes)⁷. L'étude qui présente ces chiffres conclut que « les femmes ressentent significativement plus de contraintes temporelles que les hommes »⁸. Sans surprise, « le présence de jeunes enfants exacerbe les inégalités de genre dans la répartition du temps »⁹. Pourtant ces chiffres ne comptabilisent que le temps passé à effectuer physiquement les tâches concernées. Le temps passé à planifier et organiser ces tâches afin qu'elles s'enchaînent et permettent le fonctionnement du ménage, le poids temporel de la charge mentale donc, n'a pas été comptabilisé. Cela indique clairement que la charge mentale portée par les femmes en couple n'est pas uniquement un problème personnel à régler au cas par cas entre partenaires. Elle relève plus fondamentalement de la manière dont sont définis socialement les rôles respectifs des femmes et des hommes dans la société.

Il s'agit d'une question individuelle qui a une dimension politique et collective.

La question des politiques temporelles est en ce sens étroitement liée à l'égalité, que ce soit entre les citoyen-ne-s ou entre les sexes notamment en permettant une meilleure conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle et en maintenant les femmes dans l'emploi, et ce avec moins de contraintes ou de difficultés dans l'organisation personnelle.

Le temps partiel

Les politiques temporelles, dans le secteur du nettoyage notamment, apportent comme nous l'avons vu dans les réponses aux questions posées à Reine Marcelis, des solutions pour lutter contre le temps partiel et la pénibilité du travail liée aux horaires.

⁶ Consultez notre agenda sur : <http://www.femmesprevoyantes.be>

⁷ O'DORCHAI, Sïle, « Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie : Photographie statistique. Cahier 2 : Le genre et l'emploi du temps en Wallonie », Rapport de l'IWEPS, 2017, p. 7

⁸ O'DORCHAI, op. cit., p. 31.

⁹ O'DORCHAI, op. cit., p. 3.



Le temps partiel choisi, comme subi, est en effet une tendance lourde du capitalisme. Devant la raréfaction de l'emploi, c'est une manière de réduire le travail avec perte de salaire. Nous pouvons considérer que le temps partiel est devenu un « système », et des secteurs entiers de l'économie en ont fait un de leurs piliers : la grande distribution, par exemple, le nettoyage, l'HORECA... Au départ, un complément du chômage, appelé « allocation de garantie de revenu » venait un peu compenser la perte salariale. Peu à peu, la sécurité sociale s'est débarrassée de ce lourd fardeau, les employeurs n'ont pas mis plus la main à la poche, il reste donc un seul acteur pour payer la note : les travailleuses elles-mêmes . En effet, plus de 80%¹⁰ des temps partiels sont occupés par celles-ci, soit près d'une travailleuse sur deux concernée, contre à peine un homme sur dix.

Au sein de notre mouvement, nous remettons fondamentalement en cause tout ce qui peut rendre, aux yeux des employeurs, le temps travail à temps partiel plus attractif que le travail temps plein¹¹. Nous dénonçons également tout ce qui, en plus de la perte de revenus, apporte un surcroît de pénibilité au travail à temps partiel.

La réduction collective du temps de travail

Avec d'un côté des travailleuses/eurs surmenés, à qui l'on en demande toujours plus, de l'autre des personnes sans emploi, stigmatisées et maintenues dans la précarité et au milieu, les personnes travaillant à temps partiel de manière non choisie que nous venons d'évoquer, les FPS estiment que ce partage inéquitable du travail doit être repensé. Notre piste : la réduction collective de la durée du travail, sans perte de salaire, avec embauche compensatoire.¹²

Mieux redistribuer le travail entre toutes et tous permettrait, entre autre grâce au temps que l'on gagnerait, d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous.

L'implication citoyenne en politique

Pour que des politiques temporelles puissent voir le jour au sein de nos communes, il est nécessaire que chaque citoyen-ne-s se sente concerné-e par un tel changement.

¹⁰ « L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique ». Rapport 2017, Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2017.

¹¹ <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/01/Analyse2014-Revendications-egalite.pdf>

¹² <http://www.femmesprevoyantes.be/2017/11/07/analyse-2017-pour-une-approche-genree-de-la-reduction-collective-du-temps-de-travail/>



S'intéresser à la politique, c'est avoir l'opportunité d'exprimer son opinion. Choisir nos représentant-e-s est un moyen puissant d'envoyer un message aux gouvernements et aux politicien-ne-s. Voter, c'est prendre sa place de citoyen-ne responsable et engagé-e.

Les élections d'octobre 2018 seront particulièrement importantes : premier échelon de citoyenneté et de démocratie, les communes sont le niveau de pouvoir le plus proche de chaque citoyen-ne. Les décisions qui y sont prises ont un impact direct sur nos vies quotidiennes.

Afin de mieux faire comprendre au grand public les enjeux et les rouages des élections de et favoriser la participation politique, les FPS mènent depuis plusieurs années des animations qui ont pour objectif de démontrer que voter, c'est décider de son quotidien.¹³

Un bureau des temps dans chaque commune pourrait ouvrir de nouvelles perspectives fondées sur la prise en compte des évolutions sociales et culturelles et la participation durable de l'ensemble des acteurs ayant un intérêt en jeu.

Libérer du temps est condition nécessaire à tout changement vers une société égalitaire, solidaire et juste.

¹³ Ces animations se déroulent dans chacune de nos neuf régionales FPS réparties sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plus d'infos sur notre site: <http://www.femmesprevoyantes.be>



Bibliographie

Claude Françoise, Revendications pour l'égalité : le travail à temps partiel, FPS, 2014.

<http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/01/Analyse2014-Revendications-egalite.pdf>

Gillet Julie, Pourquoi il est urgent de réduire collectivement notre temps de travail ?, FPS, 2016.

<http://www.femmesprevoyantes.be/2017/01/27/pourquoi-il-est-urgent-de-reduire-collectivement-notre-temps-de-travail/>

Harlet Julie, Le harcèlement dans l'espace public, "ceci n'est pas de la drague", FPS, 2014.

<http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/01/Analyse2014-Harcelement-espace-public.pdf>

Safuta Anna, Aider n'est pas partager, FPS, 2017.

<http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/12/Analyse2017-Charge-mentale.pdf>

O'DORCHAI, Sïle, « Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie : Photographie statistique. Cahier 2 : Le genre et l'emploi du temps en Wallonie », Rapport de l'IWEPS, 2017



QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 9 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes: émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

Toutes nos analyses et nos études sont disponibles sur notre site :

www.femmesprevoyantes.be



Avec le soutien de :

